



Bilan de fin de mandat

2021-2025



Table des matières

Mot de la mairesse	3
Conseil municipal	4
Introduction	5
2022	6
2023	9
2024	10
2025	13
Responsabilité fiscale	15
Conclusion	16

Mot de la mairesse



Chers citoyens, chères citoyennes,

Au moment de clore notre mandat, nous souhaitons vous adresser quelques mots empreints de reconnaissance et de fierté. Ces dernières années ont été marquées par de nombreux défis, mais aussi par de grandes réalisations pour notre communauté.

Ce bilan de fin de mandat témoigne du travail accompli collectivement, en collaboration avec l'équipe municipale et, surtout, grâce à votre participation et à votre confiance. Ensemble, nous avons avancé des projets structurants, amélioré nos services et consolidé l'identité de notre village comme un milieu de vie accueillant, dynamique et durable.

Nous tenons à souligner l'engagement de toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ces initiatives. C'est grâce à cet esprit de collaboration que nous avons pu concrétiser nos priorités et préparer l'avenir.

En terminant, nous vous remercions sincèrement pour le privilège que vous nous avez accordé en nous confiant ce mandat. Nous espérons que ce bilan saura refléter non seulement les résultats atteints, mais aussi la vision et l'enthousiasme qui ont guidé chacune de nos actions.

A handwritten signature in white ink, which appears to read 'Julie Brisebois'. The signature is fluid and cursive.

Julie Brisebois

Mairesse de Senneville

Conseil municipal



**Stephen
Lee**

Conseiller
District 1



**Pierre
Matuszewski**

Conseiller
District 2



**Michelle
Jackson Trepanier**

Conseillère
District 4



**Dennis
Dicks**

Conseiller
District 5

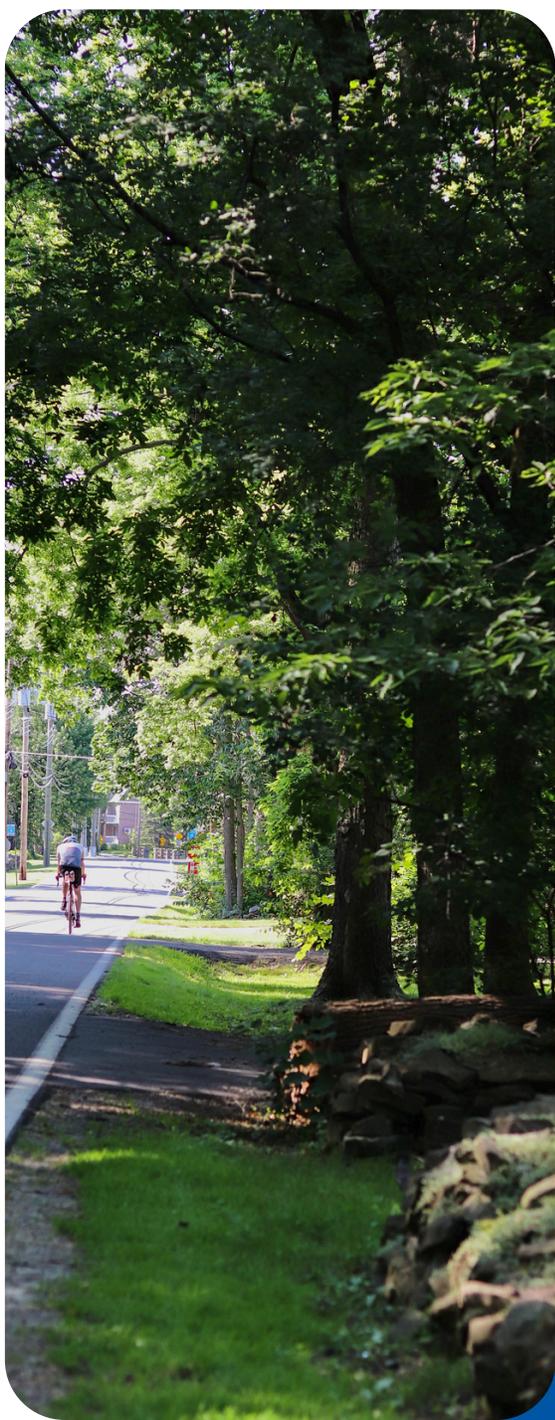


**Tanya
Narang**

Conseillère
District 6

Introduction

Ce bilan de fin de mandat revêt une signification particulière pour notre communauté. Pour la toute première fois, le conseil municipal de Senneville s'est doté d'une vision stratégique afin d'orienter ses décisions et ses actions tout au long de son mandat (2021-2025). Cet exercice, bien qu'inédit, s'est voulu avant tout un outil collectif pour guider nos priorités de façon claire et responsable. Par responsable, nous entendons également la responsabilité fiscale.



Cette vision est le fruit d'une démarche concertée. Elle repose à la fois sur les engagements pris lors de la campagne électorale, sur les commentaires exprimés par la population, notamment lors de la consultation publique sur les loisirs en 2020, ainsi que sur notre volonté de bâtir sur l'histoire et l'identité unique de Senneville. Elle tient également compte des enjeux actuels, particulièrement ceux liés aux changements climatiques, auxquels nous devons collectivement répondre.

Structurée autour d'un énoncé de mission et de quatre orientations — Patrimoine, Environnement, Vie communautaire et Mobilité — cette première vision stratégique a permis au Conseil et à l'administration de prioriser leurs interventions de façon transparente et responsable. Ce bilan présente les réalisations qui en découlent.

2022

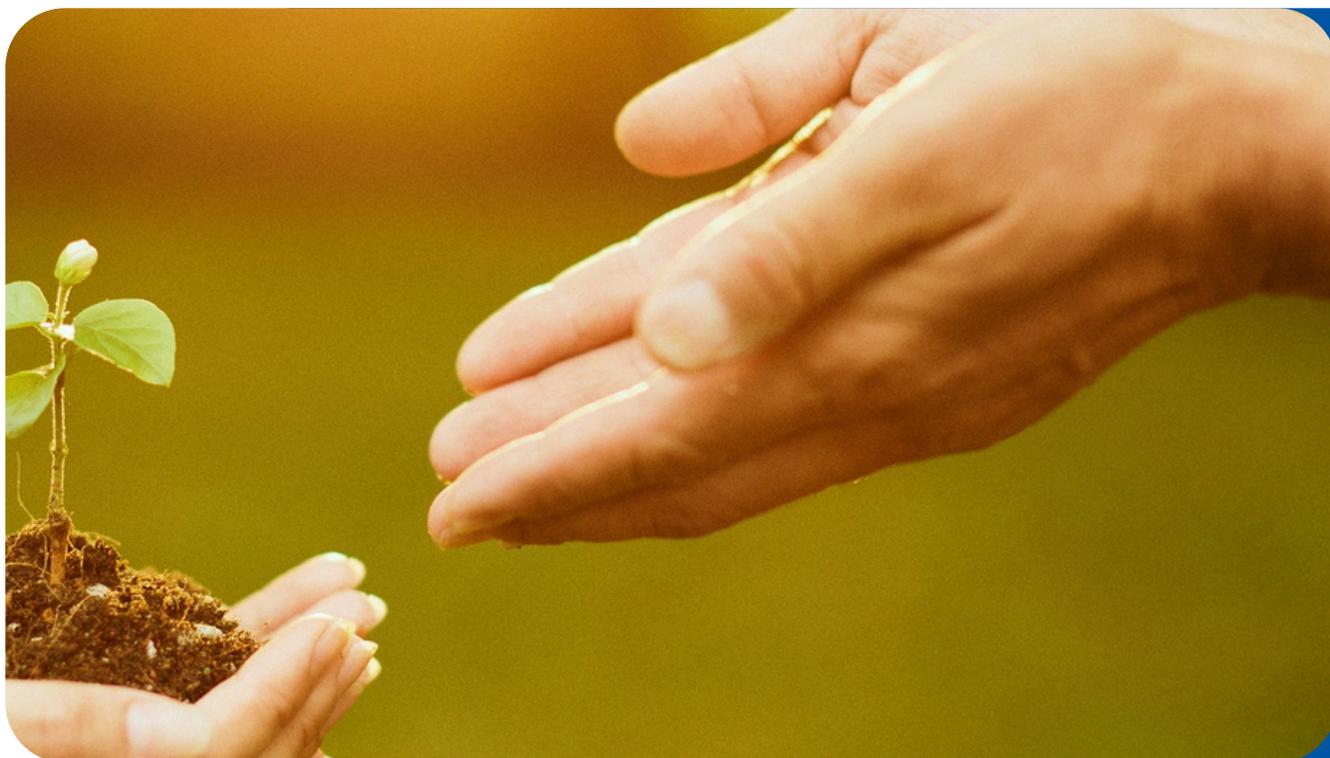
1. Bonification du programme d'aide financière de remplacement d'arbres

Un programme d'aide financière pour le remplacement d'arbres, initialement adopté en décembre 2020, a été bonifié afin d'encourager le reboisement sur le territoire. Un montant de 500 \$ par propriété et par année a été attribué aux citoyens et citoyennes ayant obtenu un certificat d'abattage.

2. Initiative de reboisement avec l'organisme GRAME

Une collaboration avec l'organisme à but non lucratif GRAME pour les années 2022, 2023 et 2024 a permis la plantation de près de 600 nouveaux arbres. Cette collaboration incluait les services-conseils d'avant-projet, le choix des végétaux, la production de plans d'aménagement, la fourniture et la livraison des arbres, l'excavation, la plantation, l'arrosages, ainsi qu'un suivi de deux ans avec garantie d'un an.

Ces initiatives ont contribué à renforcer le reboisement du territoire et à soutenir la participation citoyenne dans la préservation et l'amélioration de l'écoterritoire.



2022

3. Réfection du pont Gouin et autres travaux sur chemin de Senneville

La réfection du pont Gouin a été complétée en 2022 sous la direction du Conseil. Les travaux ont porté sur la sécurité des glissières ainsi que sur le tablier du pont, dont la détérioration a été causée par des infiltrations d'eau.

À la suite de discussions menées au niveau administratif et politique, une contribution financière de la Ville de Montréal a couvert 50 % des coûts liés à la réfection du pont ainsi qu'au scellement des fissures du chemin de Senneville, ce qui a permis la pérennité et la sécurité de cette infrastructure.

Ces représentations auprès de la Ville de Montréal permettront de couvrir une partie des frais de réfection futurs du chemin de Senneville, qui fait partie du réseau cyclable de l'Agglomération de Montréal à titre de voie partagée.



4. Réfection des terrains de tennis du parc Senneville

En juin 2022, la réfection des terrains de tennis a permis d'offrir une installation moderne et adaptée aux usagers, ainsi qu'une saison plus longue. Le nouvel aménagement a favorisé non seulement la pratique du tennis, mais a également permis d'y jouer au pickleball. Ces améliorations assurent un espace sportif polyvalent, sécuritaire et durable pour la communauté.

2022

5. Migration du logiciel municipal vers PG Solutions

Le Conseil a accordé la migration du logiciel de gestion municipale vers la plateforme de PG Solutions afin d'améliorer l'efficacité des services municipaux et l'interopérabilité des systèmes, tout en élargissant l'offre de services en ligne.

Les citoyens et citoyennes ont depuis accès à plusieurs services numériques, dont la consultation de leur dossier de compte de taxes, la transmission de demandes de permis ou de requêtes, ainsi que l'inscription aux activités de loisirs. Ce portail est également disponible via une application mobile.



2023

1. Refonte du site Web du Village de Senneville

Sous le mandat du Conseil, la refonte du site Web de la municipalité a été réalisée en 2023 dans le but d'améliorer l'accessibilité de l'information, de faciliter les démarches en ligne pour les citoyens et citoyennes et de moderniser la présence numérique du Village. Le nouveau site a été conçu pour offrir une navigation plus intuitive, un accès simplifié aux services municipaux et une meilleure compatibilité avec les appareils mobiles.

Le site Web a reçu le *Web Excellence Award* lors de la 10e édition de cette compétition internationale, qui a réuni plus de 1 500 candidatures provenant de 26 pays et six continents. Ce prix reconnaît la qualité, l'innovation et la créativité du projet à l'échelle internationale, soulignant la réussite de cette refonte.



2. Servitude de conservation avec l'Université McGill

Une servitude de conservation de 40 ans a été conclue avec l'Université McGill afin de protéger une portion significative de l'écoterritoire de Senneville. L'entente, signée en novembre 2023, a représenté une mesure importante pour la préservation du noyau de l'écoterritoire.

La municipalité a depuis entrepris l'évaluation des sentiers existants ainsi que leur entretien, assuré tout au long de l'année, et elle a installé une nouvelle signalisation aux points d'entrée.

2024

1. Réaménagement de l'aire de jeux du parc Senneville

La vision du réaménagement de l'aire de jeux du parc Senneville, portée par le Conseil, constituait un projet important et s'appuyait sur les quatre orientations stratégiques ainsi que sur la consultation publique tenue en 2020 sur les installations de loisirs.

Les travaux ont été réalisés au printemps 2024 et ont été complétés à temps pour l'ouverture de la piscine. Le projet a permis l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux moderne, d'une aire de rafraîchissement ainsi que d'un chemin asphalté facilitant l'accès au site et au centre communautaire George-McLeish.

L'accès au centre communautaire a quant à lui été amélioré grâce à l'installation d'une porte à accès universel et à puce. L'inauguration de ces nouvelles installations a donné le coup d'envoi des activités estivales de 2024.



2024

2. Entente avec le Cégep John Abbott pour l'accès aux installations sportives

Faisant partie de ses quatre orientations stratégiques, le Conseil s'est efforcé de consolider son offre pour la vie communautaire et a autorisé la conclusion d'une entente de service avec le Cégep John Abbott pour permettre aux personnes résidant à Senneville d'accéder aux installations sportives du centre Casgrain. Cette entente a offert aux citoyens et citoyennes un tarif préférentiel pour un abonnement individuel ou familial.

3. Signature de la Charte d'engagement du Lac des Deux Montagnes

En août 2023, Senneville est devenu signataire de la Charte d'engagement du Lac des Deux Montagnes, aux côtés d'une vingtaine d'autres organisations. Cette Charte a eu pour objectif d'unir les parties prenantes autour du lac afin de protéger ce réservoir d'eau douce. Senneville a ainsi contribué à la mise en œuvre d'actions communes pour anticiper et répondre aux enjeux actuels et futurs touchant le lac, sur l'ensemble de son territoire.



4. Restauration de la rive et aménagement du parc du Souvenir

Le Conseil, a mis une attention toute particulière sur la restauration de la rive et l'aménagement du parc du Souvenir. Les travaux ont compris la végétalisation de la bande riveraine et la conservation du muret de béton existant.

L'aménagement du parc inclut également la connexion au sentier du projet résidentiel Senneville-sur-le-Parc. Ce réseau de sentiers est entretenu tout au long de l'année, permettant même le ski de fond en hiver. Le parc a également été équipé de dalles pour chaises et bancs, de plantations d'arbres et de végétaux, d'une fontaine d'eau, ainsi que d'un quai pour un accès à l'eau.

2024

5. Bonification du service de transport en commun en vue de l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM)

Tout au long de son mandat, le Conseil a fait des représentations auprès de la Société de transport de Montréal (STM) afin de bonifier l'offre de service sur le territoire.

En 2024, le Conseil s'est impliqué dans la refonte du service de transport en commun de la STM desservant Senneville, afin d'améliorer l'offre pour les citoyens et citoyennes en prévision de l'arrivée du REM. Cette démarche a permis d'examiner les parcours et les fréquences dans le but d'assurer un service efficace.



6. Stabilisation de la berge et aménagement de l'espace 282

Au cours de son mandat, le Conseil a lancé le projet de stabilisation de la berge au 282, chemin de Senneville, afin de sécuriser la rive et de l'aménager de manière durable. Une bande riveraine a été mise en place avec des végétaux adaptés, accompagnée d'une zone gazonnée permettant l'accès à l'eau.

L'aménagement a été complété en juillet 2025, avec l'ajout de chaises pour accueillir les citoyens et citoyennes de Senneville.

2025

1. Relance du programme de surveillance de quartier

En 2025, le Conseil a relancé le programme de surveillance de quartier, une initiative citoyenne visant à informer les personnes résidentes de Senneville des activités suspectes ou des crimes survenus dans la municipalité. Ce programme a contribué à renforcer la sécurité du territoire et à favoriser un sentiment de vigilance et de solidarité au sein de la communauté.

2. Collaboration avec le Pont de l'Île-aux-Tourtes (PIAT)

Le Conseil, avec l'appui de l'administration, a établi une collaboration avec le PIAT, concrétisée par une entente confirmant le retour du terrain après les travaux, l'aménagement d'une placette sur le côté du pont, ainsi qu'une compensation financière pour le temps consacré au projet par les employés municipaux.



3. Adoption d'un règlement sur les usages conditionnels

Le Conseil a adopté, pour la première fois, le Règlement n° 507 sur les usages conditionnels, afin d'encadrer les activités d'agrotourisme sur le territoire et de favoriser la cohabitation. Ce règlement offre une certaine flexibilité en matière d'aménagement, tout en protégeant la qualité de vie et le caractère unique de la municipalité.

Il permet aux personnes résidentes ou propriétaires d'obtenir, sous certaines conditions, l'autorisation d'un usage normalement non permis dans une zone précise.

2025

4. Mesures de réduction de la vitesse sur le chemin de Senneville

En 2025, le Conseil s'est penché sur la problématique de la vitesse sur le chemin de Senneville, une voie partagée par différents modes de transport.

Dans ce contexte, plusieurs interventions ont été mises en œuvre afin de mieux contrôler la vitesse, grâce à une collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), à une gestion optimisée des afficheurs de vitesse et à l'installation de bollards au nord et au sud de l'autoroute 40. Ces mesures visent à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.



5. Le Grand Parc de l'Ouest secteur du Bois-de-la-Roche

La représentation active de Senneville par l'administration et la mairesse au sein de l'agglomération de Montréal a permis d'obtenir plus de 2 millions de dollars d'investissements en 2025, destinés à la réfection de murs patrimoniaux sur le chemin de Senneville et à la réfection des propriétés appartenant à la Ville de Montréal dans le secteur Bois-de-la-Roche. Il s'agit des premières étapes du plan d'investissement de plus de 11 millions prévu dans ce secteur au Programme décennal d'immobilisations de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, des représentations se poursuivent quant à l'usage prévu des bâtiments appartenant à la Ville de Montréal et aux futurs développements entourant la vision du Grand Parc de l'Ouest pour notre secteur, incluant le réseau de sentiers.

Responsabilité fiscale

En plus des réalisations concrètes, la gestion des finances municipales et du fardeau fiscal pour les citoyens et citoyennes a été maintenue de manière responsable.

Cela a été accompli malgré une hausse de la quote-part du Village dans les dépenses d'agglomération de Montréal, sur laquelle le Conseil n'a eu aucun pouvoir.

La contribution du Village à ces dépenses a augmenté, passant de 3,3 M\$ en 2021 à 4,5 M\$ en 2025, soit une hausse de 1,2 M\$, ou 37 % sur quatre ans.



Conclusion

Au cours du mandat 2021–2025, plusieurs dossiers ont mobilisé le conseil municipal et l'administration. Guidée par les quatre grandes orientations stratégiques du Conseil — patrimoine, environnement, vie communautaire et mobilité — l'administration a su intervenir de manière structurée et efficace face aux aléas climatiques, notamment le verglas, les pluies abondantes et les crues printanières, afin de répondre aux besoins de la population.



Par ailleurs, certains projets initiés par le Gouvernement du Québec ont exigé une attention soutenue de la part du Conseil et de l'administration tout au long du mandat. La consultation publique, suivie de l'adoption en juin dernier du cadre réglementaire modernisé sur les milieux hydriques et les zones inondables, a représenté un exercice important de coordination, notamment avec la Communauté métropolitaine de Montréal. Le projet d'infrastructure du PIAT, situé sur le territoire de Senneville, a également nécessité un suivi rigoureux afin de limiter les impacts sur la circulation et de préserver la qualité de vie des personnes résidentes. Ces exemples illustrent bien que, même lorsque les dossiers ne sont pas initiés par le Conseil, l'administration doit y consacrer temps et énergie pour assurer une gestion municipale cohérente et proactive.

Merci pour votre confiance!

